

PROJET GIZ-ACC

INTÉGRATION DE LA GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE DANS LA PLANIFICATION LOCALE

RAPPORT DE MISSION COMMUNE RURALE AIT OUAFQA



Réalisé par :

Mohamed BEHNASSI
Consultant GIZ

23 mai 2013

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le changement climatique est maintenant reconnu comme un risqué sérieux pour le développement et peut même neutraliser les efforts déployés dans ce domaine dans le passé et le futur aussi. Dans les pays où le développement dépend des ressources naturelles et des facteurs climatiques, on prévoit que le changement climatique aura des impacts négatifs croissants sur la production alimentaire et agricole, les ressources halieutiques, la biodiversité animale et végétale, les ressources hydriques, le tourisme et les autres activités dépendantes des services écosystémiques. Dans plusieurs régions, les systèmes socio-écologiques subissent déjà et de manière graduelle les impacts du changement climatique. Pour ces raisons, le risque climatique constitue actuellement une préoccupation croissante pour les décideurs à tous les niveaux.

Au Maroc, où le bien-être économique et social est fortement tributaire des ressources environnementales – notamment les ressources hydriques, forestières, halieutiques et agricoles – le risque climatique représente une menace sans précédent pour le développement d'un nombre croissant de collectivités déjà fragiles (taux de pauvreté élevés, dégradation et insécurité environnementales, émigration, faible accès aux services de base, etc.). Quels que soient les engagements pris au niveau international pour réduire les gaz à effet de serre (GES), et à cause de l'inertie du système climatique, un certain degré de changement climatique reste inévitable.

Il est donc urgent de s'adapter aux impacts déjà existents et attendus. L'intégration de l'adaptation au changement climatique (ACC) dans la planification du développement est préconisée à présent comme une condition préalable à l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations et des régions les plus vulnérables. Le renforcement de leur résilience devient donc crucial et l'une des priorités de l'agenda politique dans plusieurs pays. L'objectif de l'ACC n'est pas de maintenir le *statu quo*, étant donné que cela ne sera tout simplement pas possible pour la plupart des systèmes socio-écologiques, mais plutôt de réduire les impacts négatifs du changement climatique tout en tirant parti des opportunités qui peuvent se présenter. On recommande vivement à présent de mettre l'accent sur les mesures qui contribuent à accroître notre capacité d'adaptation et notre connaissance des principales vulnérabilités. Ces stratégies sont plus efficaces lorsque le risque climatique est intégré aux processus décisionnels à tous les niveaux.

Toutefois, c'est au niveau local que l'ACC doit occuper une place importante. Cela s'explique par trois raisons principales : 1) les impacts du changement climatique se manifestent visiblement sur le plan local ; 2) la vulnérabilité et la capacité d'adaptation sont déterminées par les conditions locales surtout que les indices de vulnérabilité à l'échelle nationale ou régionale masquent souvent de considérables variations de vulnérabilité au plan local ; et enfin 3) les activités d'adaptation sont souvent mieux étudiées au niveau local – des décisions en termes de stratégies et d'investissements pour assurer des moyens de subsistance peuvent représenter des exemples réels d'adaptation et ces exemples

permettent de suivre et d'évaluer la mesure dans laquelle les politiques, programmes et projets favorisent l'ACC – tout en étant possible de les répliquer à plus grande échelle, de les réviser ou encore d'en tirer des leçons et de bonnes pratiques.

Le Maroc, en tant que pays très concerné par l'enjeu climatique, a adopté une stratégie basée sur deux principes : d'une part la mise en œuvre d'une politique d'atténuation des émissions de GES lui permettant de contribuer à son développement global, notamment grâce à l'introduction des technologies propres ; et d'autre part l'anticipation d'une politique d'adaptation qui renforce la résilience de ses systèmes socio-économiques et écologiques au risque climatique tout en tirant avantage des opportunités offertes.

C'est dans ce contexte que le projet GIZ-ACC, réalisé au niveau de la région de Souss Massa Draâ (SMD), a inscrit dans son plan d'opérations la Mission : « Intégration des risques climatiques dans les plans de développement communaux (PCD) ». À cet effet, un échantillon de communes a été retenu par le Comité de pilotage¹ du projet au niveau de la région SMD. Il s'agit de six communes rurales relevant de 4 provinces (Inezgane Ait Melloul, Tiznit, Chtouka Ait Baha et Taroudant) répondant aux critères de sélection convenus et dont le PCD a été approuvé par leur conseil communal. La moitié de ces communes a été proposée dans le cadre de coopération avec l'Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA).

1 ^{er} groupe de communes	2 ^{ème} groupe de communes ²
- Commune Ouled Dahou (Préfecture Inezgane Ait Melloul)	- Commune d'Ait Baha (Province Chtouka Ait Baha)
- Commune Ait Ouafqa (Province Tiznit)	- Commune Urbaine de Taliouine (Province de Taroudant)
- Commune Aglou (Province Tiznit)	- Commune Rurale d'Agadir Melloul (Province de Taroudant)

Le projet « Intégration des risques climatiques dans les plans de développement communaux (PCD) » a pour objectif majeur de réviser les PCD des communes choisies pour permettre l'intégration des risques climatiques. En d'autres termes, la mission a pour finalité de rendre ces PCD résilients face aux risques climatiques en y intégrant la logique de l'ACC durant le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation desdits PCD. Au total, il s'agit, en identifiant et atténuant les différents risques climatiques, de positionner ces communautés et leurs écosystèmes dans une trajectoire de développement local durable.

Plus précisément, la mission avait pour tâches principales :

- la lecture et l'analyse des PCD des communes choisies tout en dégagant l'état des lieux pour les risques climatiques en terme de vulnérabilité ;

¹ Comité intersectoriel présidé par la région et la wilaya

² Choies dans le cadre du partenariat : Projet ACC-ANDZOA

- l'animation des ateliers participatifs au niveau des communes choisies en impliquant toutes les parties intéressées ;
- la présentation des résultats lors des ateliers de restitution au niveau des communes et lors de l'atelier régional ;
- l'établissement d'un compte rendu des ateliers ;
- la rédaction de 2 à 3 fiches techniques sur les mesures prioritaires retenues par commune, dans la perspective de leur mise en œuvre ; et
- la participation à un atelier de capitalisation au niveau national.

II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION

Durant les phases de la mise en œuvre, le consultant a fait recours à l'outil « Climate Proofing (CP4Dev) », développé par la GIZ. Cet outil permet d'intégrer les risques dus au changement climatique dans les plans et projets de développement et dans la planification budgétaire. En d'autres termes, l'outil CP4Dev permet :

- l'analyse des politiques, programmes, stratégies et mesures en vue de leur exposition actuelle ou future au changement climatique et l'incorporation des mesures d'adaptation spécifiques requises ;
- la prise en considération systématique de la problématique d'adaptation aux changements climatiques dans les processus décisionnels tels que la planification politique et économique et la programmation budgétaire.

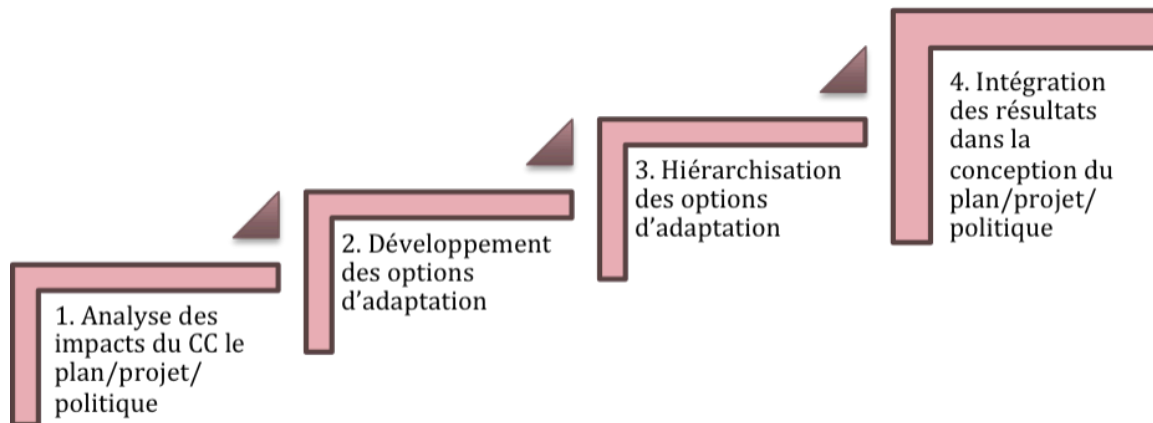
L'utilisation de l'outil peut se faire dans plusieurs cas de figures :

Niveau projet	Niveau communal	Niveau national
<p>les résultats (ou objectifs) des projets risquent d'être compromis au cas où les impacts négatifs des CC n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration de tels projets. L'outil CP4Dev permet d'évaluer la vulnérabilité et de proposer des options d'adaptation appropriées.</p> <p>Actuellement, une Étude d'Impact Environnemental (EIE) est exigée pour l'élaboration de tout nouveau projet. Cette EIE peut être couplée avec l'outil CP4Dev pour déterminer la sensibilité d'un projet aux impacts négatifs des CC. Il permet d'identifier et d'intégrer les options d'adaptation prioritaires pour garantir l'atteinte des objectifs initiaux du projet en tenant compte des stimuli climatiques.</p>	<p>Au niveau des communes, la prise en compte du risque climatique dans les PCD est actuellement vitale. Le CP4Dev peut être une solution, à condition que les aspects méthodologiques soient adaptés à ce contexte spécial.</p>	<p>L'outil CP4Dev permet d'analyser la vulnérabilité au changement climatique d'un programme ou politique à l'échelle nationale (p. ex. en intégrant le CP4Dev dans l'INDH ou le Plan Maroc Vert).</p>

L'analyse des politiques, programmes, stratégies et mesures en vue de leur exposition actuelle ou future aux impacts des changements climatiques et la prise en considération

explicite et systématique de la problématique d'adaptation au changement climatique dans les processus décisionnels, tels que la planification économique et la programmation budgétaire, est une science nouvelle. Elle se base sur le savoir plus étendu du changement climatique en comparaison avec le passé.

Les différentes étapes d'application du CP4Dev :



Plus précisément, les 4 étapes du CP4Dev comprennent ce qui suit :

1^{ère} étape : Analyse de la vulnérabilité au changement climatique d'un projet/plan/politique

- Les informations sur le projet/plan/politique et les tendances climatiques qui peuvent avoir des impacts négatifs sur leurs objectifs ou résultats sont collectées pour les unités d'exposition ;
- Les effets biophysiques et socioéconomiques de ces tendances climatiques sur les unités d'exposition sont déterminés.

2^{ème} étape : Développement des options d'adaptation

L'impact potentiel de ces effets sur les objectifs du projet/plan/politique et la probabilité de réalisation de ces stimuli climatiques sur les unités d'exposition sont évalués. Les options d'adaptation permettant de réduire les impacts de ces stimuli climatiques sur l'atteinte des objectifs du projet/plan/politique sont identifiées.

3^{ème} étape : Hiérarchisation des options d'adaptation

La hiérarchisation des différentes options identifiées se fait à l'aide de critères tels que le rapport coûts-utilité, le non-regret, le degré de réduction de la vulnérabilité, la faisabilité politique/économique ou les effets secondaires positifs ou négatifs.

4^{ème} étape : Intégration des résultats dans la conception/révision du

projet/plan/politique

Les mesures d'adaptation sont intégrées d'une manière appropriée et sont l'objet de suivi et d'évaluation.

Il faut noter que le défi majeur dans l'application de l'outil CP4Dev est l'acquisition de l'information locale et régionale, incluant les données sur les aléas climatiques et les probables impacts directs et indirects. Toutefois, et malgré que le changement climatique comporte des risques et des effets négatifs, il serait abusif d'imputer tout problème à ce phénomène. À titre d'illustration, les problèmes liés à la dégradation du milieu naturel et au changement climatique s'amplifient souvent mutuellement. Par conséquent, Il s'agit de relever ce défi : la recherche de la solution appropriée exige une analyse de la situation dans toute ses dimensions technique, économique et institutionnelle...

III. ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA MISSION

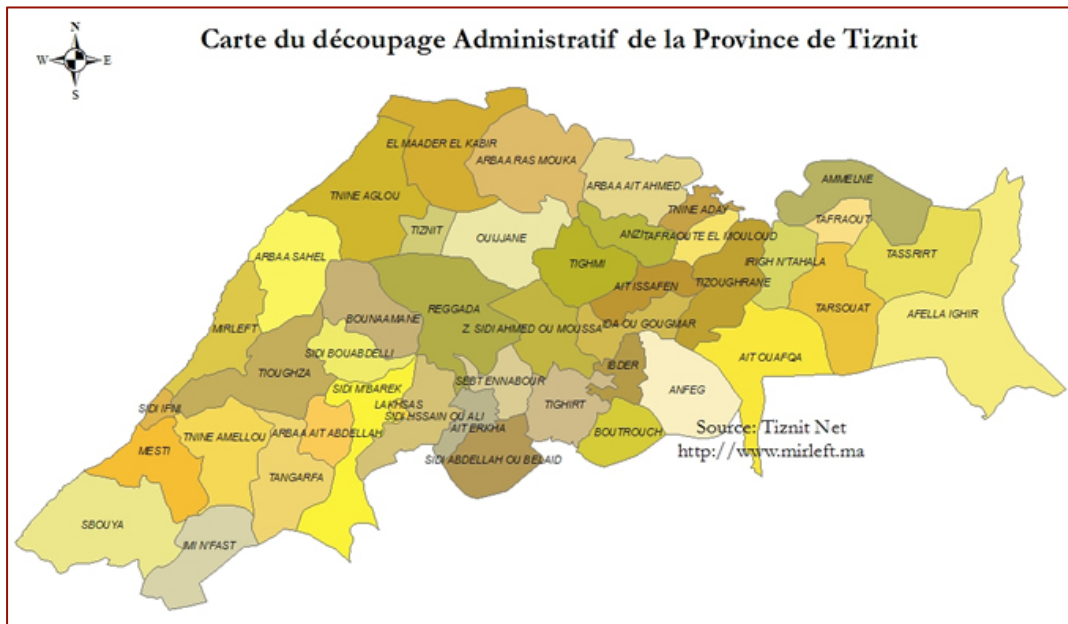
Suivant les termes de référence de cette Mission, le Consultant – et en étroite collaboration avec le conseiller technique de la GIZ au niveau d'Agadir, l'OREDD Agadir ainsi que l'ANDZOA pour les communes d'Ait Baha, Taliouine et Agadir Melloul – a pu animer une série d'ateliers participatifs dans les six communes choisies. Le processus a démarré :

- dans une **première phase**, par un atelier de lancement du projet dans chaque commune tout en assurant la participation d'un large éventail d'acteurs (élus, représentants des autorités locales, acteurs associatifs, représentants des coopératives, des enseignants, agents de développement local, techniciens, représentants des services extérieurs déconcentrés, etc.) ; et
- dans une **deuxième phase**, par une réunion avec un comité restreint proposé par chaque commune dans l'objectif d'aboutir à des recommandations précises basées sur les résultats du premier atelier élargi ; et enfin
- dans une **troisième phase**, par un atelier de restitution au niveau de chaque commune pour présenter les résultats de la mission et recueillir les remarques et propositions des parties prenantes en vue de finaliser le rapport définitif.

Dans les différentes phases, et dans un esprit participatif, une attention particulière a été accordée à la représentation de toutes les composantes socio-économiques, notamment les groupes vulnérables (comme les femmes), les différents douars des communes choisies ainsi que les représentants des services externes.

IV. COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'AGADIR MELLOUL (Province de Taroudant)

Monographie :



Position géographique de la Commune Ait Ouafqa

La Commune Ait Ouafqa a été créée en 1976 comme commune rurale rattachée à la municipalité de Tafraout, Province de Tiznit, Région Souss-Massa-Draa. Son territoire s'étend sur une superficie d'environ 211 km² selon le découpage administratif de 2008, et comprend 35 douars. La commune appartient au secteur bioclimatique des montagnes. Son climat est de type semi-aride caractérisé par la faiblesse des précipitations. Celles-ci ont lieu seulement entre la saison d'hivers et de printemps avec une répartition irrégulière. La Commune dispose d'une superficie arable importante sous-exploitée et des ressources hydriques insuffisantes provenant essentiellement de la nappe phréatique. Celle-ci est alimentée par deux oueds qui traversent la Commune (Toumanrout et Aghchan).

La population totale de la Commune est de 5428 (62% femmes) et 1243 ménages selon le recensement de 2004. La population active représente 49,9 %, mais le taux de chômage y reste élevé, ce qui explique le mouvement d'émigration et d'exode rural vers les autres communes, villes ou pays étrangers. L'activité socio-économique de la population est basée principalement sur l'agriculture vivrière, l'élevage et l'apiculture (ces deux dernières activités sont actuellement en régression à cause du changement climatique). L'économie de la Commune reste généralement très fragile et ses potentialités sous-exploitées, notamment dans le domaine agricole, touristique et artisanal. De plus, la Commune souffre de la fragilité de ses infrastructures et de l'insuffisance des services sociaux publics, ce qui affecte négativement le niveau de vie de sa population.

La Commune est considérée parmi les régions ayant des potentialités historiques et culturelles distinguées bien qu'elles restent sous-exploitées. Celles-ci consistent en héritage monumental, historique et scientifique ainsi qu'un folklore musical local. Par ailleurs, la Commune est connue par son savoir-faire artisanal, culinaire et religieux ancestral. Toutefois, elle reste pauvre sur le plan des potentialités naturelles.

ATELIER DU LANCEMENT DU PROJET

Date et lieu : 6 février 2013, Commune Ait Ouafqa (Siège de la Commune)

24 participants :

- Président du Conseil communal
- Secrétaire général du Conseil communal
- Vice-président de la commission de la planification
- Président de la commission de développement humain
- Président de la Commission de l'Environnement, Région SMD
- Autorités locales (Caid / Khlifa)
- Présidents des associations et coopératives locales
- Fonctionnaires de la Commune
- Membres du Conseil communal
- Agriculteurs
- Conseiller technique de la GIZ
- Consultant de la GIZ

Les travaux de cette rencontre ont été inaugurés par les discours des personnes suivantes : Président de la Commune, Président de la Commission de l'Environnement du Conseil Régional, Conseiller technique de la GIZ. Les discours ont mis l'accent sur l'importance de prendre en considération le risque climatique dans la planification locale vu l'utilité stratégique d'une telle orientation pour le développement de la commune. Avant l'intervention du Consultant pour présenter les composantes du projet, le Conseiller Technique de la GIZ a présenté le Projet GIZ-ACC, sa philosophie, objectifs ainsi que ses retombées.

La présentation animée par le Consultant en arabe a mis l'accent sur les éléments suivants :

Changement climatique : défi majeur pour le développement local

- Cause, déterminants, impacts et scénarios
- Stratégies d'adaptation et d'atténuation

Présentation du projet : intégration du risque climatique dans la planification locale

- Contexte global et particulier du projet
- Objectif principal et résultats escomptés
- Démarche méthodologique

Mesures d'adaptation au niveau de la commune – approche participative

Atelier 1 : Impacts potentiels du changement climatique sur le développement de la Commune et Capacités existantes en terme d'ACC au niveau de la Commune

Atelier 2 : et options et mesures d'adaptation à investir

Après cette présentation, l'auditoire a été scindé en 2 groupes pour animer deux ateliers sur les thématiques signalées. Dans un esprit participatif, les résultats des travaux étaient riches et importants.

ورقة العمل - دور من الاجتماع المنعقد
بمقر جماعة آيت واطفا يوم 06 فبراير 2013

الرقم الترتيبي	الاسم الكامل	المهنة	التوقيع
01	عليه الرحالي	رئيس المجلس الجماعي	
02	عبد الرحمن عمور	رئيس لجنة البيئة بالجماعة	
03	محمد بنهايا	مدير GIZ	
04	الحميد لعصيل	قائد احمد نهالة	
05	فرانز رودريغز	GIZ - Acc	
06	محمد بوعزيز	عاشا الطيب الماسن	
07	الأمير كمال العباسي	قائد لجنة البيئة بالجماعة	
08	ليلى بوعزيز	رئيسة لجنة البيئة بالجماعة	
09	طه بوعزيز	عضو لجنة البيئة بالجماعة	
10	صالح الرقيص	عضو لجنة البيئة بالجماعة	
11	محمد بن علي	مستشار جماعي	
12	محمد العتيق	كاتب المجلس	
13	علي اليرسين	رئيس لجنة البيئة بالجماعة	
14	محمد الروان	قائد لجنة البيئة بالجماعة	
15	ناصر القبار	قائد لجنة البيئة بالجماعة	
16	العبدو العالقي	عضو لجنة البيئة بالجماعة	
17	بلقيس اوسار	عضو لجنة البيئة بالجماعة	
18	عبد المالك الكماريا	عضو لجنة البيئة بالجماعة	
19	احمد احمد	عضو لجنة البيئة بالجماعة	
20			
21	كوميك الدين	موظف الجماعة	
22	احمد احرفي	موظف الجماعة	
23	محمد السلام انبار	موظف الجماعة	
24	الحميد العيزوي	موظف الجماعة	
25			

Liste des participants à l'atelier

Déroulement des travaux en ateliers



Ouverture



Atelier 1

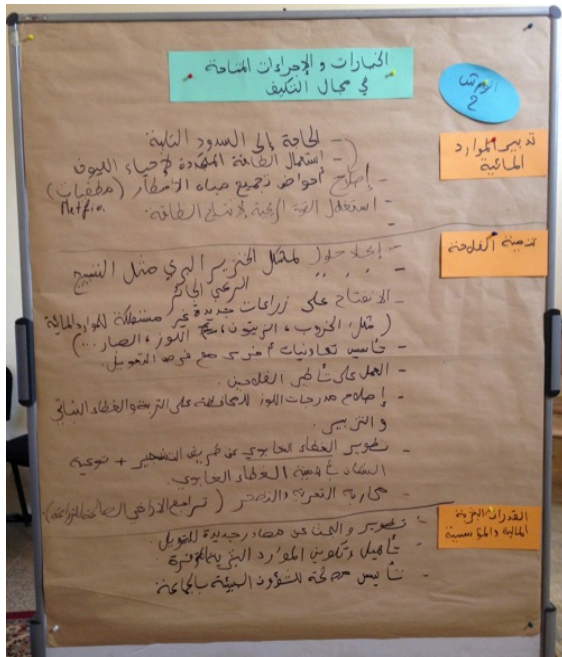


Atelier 2

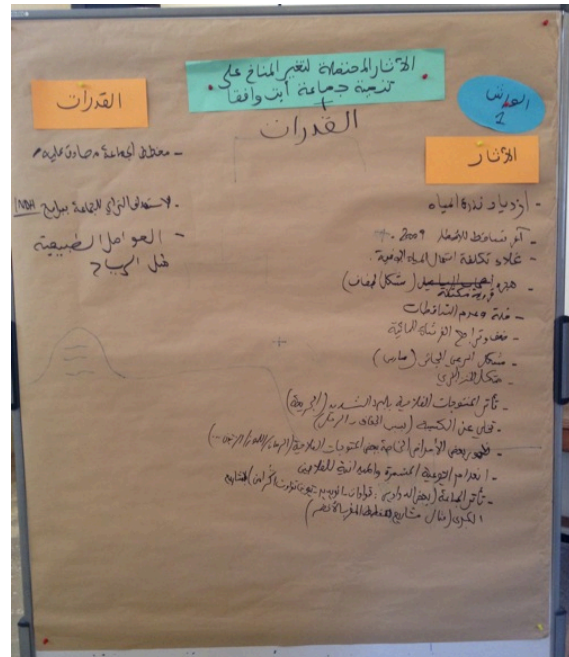


Restitution

Restitution des travaux des ateliers



Résultats de l'atelier 1



Résultats de l'atelier 2

Synthèse des résultats des ateliers :

**Atelier 1 :
Impacts potentiels du changement climatique sur le développement
de la Commune Ait Ouafqa**

Objectifs de développement dans le PCD	Comment l'objectif est affecté par le CC ?	Région(s) où le risque est élevé	Acteurs devant contribuer aux étapes suivantes
Ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> - Sécheresses récurrentes - Ressources hydriques limitées - Coûts élevés de l'exploitations des eaux souterraines - Recul de la nappe 	Au niveau de toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil communal - Eaux et forêts - Coopératives - etc. ;

	<ul style="list-style-type: none"> - phréatique - Érosion à cause des inondations 		
Développement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources hydriques limitées à cause des précipitations insuffisantes - Climat aride - Surpâturage des nomades - Problème du sanglier qui impacte négativement l'agriculture vivrière - Revenus agricoles décroissants à cause des sécheresses récurrentes (exemple de l'élevage) - Potentiel décroissant en production des produits de terroir - Effets de certaines maladies sur la productivité de certaines arboricultures (amandiers, oliviers, grenadiers, ...) - Terres arables en décroissance - Effets des vagues de froid et de chaleur extrême (verglas) sur les cultures - Faible sensibilisation et formation des agricultures - Effets négatifs de certains grands projets sur certains douars de la Commune (exemple des projets inscrits dans le PMV) - Main-d'œuvre agricole limitée à cause de l'émigration des jeunes - Vieillesse des arbres - Exploitations agricoles d'une petite superficie - Périmètre irrigué limité 	Au niveau de toute la Commune	<ul style="list-style-type: none"> - Coopératives - Services extérieurs du Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts - ONG locales - Bailleurs de fonds - INDH - Population
Renforcement des infrastructures et des services publics de base	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources hydriques et accès non généralisé à l'eau potable - Le faible accès à l'assainissement liquide augmente la pollution et les maladies - Les conditions climatiques et l'insuffisance des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune Ait Ouafka 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune Ait Ouafka - ONEP - Ministères de la santé, d'éducation et d'équipements

	<p>scolaire limitent l'accès à la scolarisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le faible accès de certains douars au service sanitaire à cause de l'insuffisance des équipements et cadres sanitaires et l'enclavement 		
Tourisme et artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Potentialités touristiques sous-exploitées - Existence d'un patrimoine culturelle ancestrale - Capacités d'accueil limitées - Manque d'un bureau d'orientation touristique (BOT) - Associations d'artisanat existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune Ait Ouafka 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune Ait Ouafka - Ministères du tourisme et d'artisanat - ONG

Capacités existantes en terme d'ACC au niveau de la Commune Ait Ouafqa

Capacités institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - L'administration territoriale : coordination et incitations - Centre de travaux agricoles : encadrement et fourniture de plantes - Eaux et Forêts : contrôle des forêts et fourniture de plantes - Institutions scolaires : sensibilisation, formation, expérimentations dans le domaine de l'ACC - Commune urbaine : assainissement, santé publique, développement intégrée - Service vétérinaire : contrôle de l'abattoir pour assurer la qualité des viandes, sécurité des produits alimentaires, veille - Centre de santé : suivi de la sécurité sanitaire au niveau de la commune (accès aux soins, veille sanitaire) - Service de l'ONEP : accès à l'eau potable et assainissement liquide - Gendarmerie Royale : sécurité - Nombre très limité des coopératives - Existence des associations de développement local
Capacités financières et humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Budget global de la Commune Ait Ouafqa - Cadres des administrations publiques et des services extérieurs - Projets de l'INDH au niveau de la Commune - Population importante et jeune comme réservoir de main-d'œuvre (population active 49%)
Potentialités naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Le vent et le soleil comme sources d'énergie renouvelable - Couvert forestier important - Terres pastorales étendues (36% du territoire de la Commune) - Couvert végétal varié mais limité - Terres abondantes non exploitées - Terres arables de bonne qualité (3640 ha) - Paysage naturel riche et varié - Des oueds saisonniers (Toumanrout et Aghchan) - Plantes médicinales - Apiculture - Agriculture biologique

Planification (PCD)	- La protection de l'environnement comme l'un des objectifs majeurs du PCD
---------------------	--

**Atelier 2:
Options et mesures d'adaptation à investir par la Commune Ait Ouafqa**

Domaine concerné	Options et mesures d'adaptation	Utilité
Perception des acteurs de la commune du risque climatique et ses impacts sur le développement local	Organisation des campagnes de sensibilisation sur les risques climatiques et leurs impacts ainsi que les opportunités offertes dans les domaines d'adaptation et d'atténuation	Développer chez les acteurs publics et privés ainsi que les citoyens des connaissances suffisantes sur les risques climatiques susceptibles d'orienter leurs comportements et leurs activités dans le sens de la prise en compte systématique de ces risques
Gestion des ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des énergies renouvelables (éolienne et solaire) pour la revitalisation des sources d'eau ou le pompage de l'eau - Réhabilitation des bassins de collecte des eaux de pluie (Mettfias) - Renforcement des canaux de drainage des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le disponible en ressources hydriques au niveau de la Commune
	Adoption de l'irrigation localisée (ou du goutte-à-goutte)	<ul style="list-style-type: none"> - Rationaliser l'utilisation des ressources hydriques dans le domaine agricole - Encourager les activités agricoles génératrices de revenus dans la région
Agriculture	Alimentation de la nappe phréatique	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le disponible en eau pour l'irrigation
	Prévoir des solutions au pâturage des nomades et au problème du sanglier comme la mise en place des clôtures agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger l'agriculture vivrière qui est une source de revenus pour une grande partie de la population. - Sécuriser les investissements agricoles
	Ouverture sur des cultures résistantes et moins consommatrices d'eau (comme la caroubier, l'amandier, l'olivier et le cactus)	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la durabilité de telles cultures face aux impacts du changement climatique
	Mise en place d'un nombre suffisant de coopératives et encadrement des agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer des capacités organisationnelles dans le domaine de l'agriculture - Faciliter la mobilisation des sources de financement

	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du couvert végétal et forestier à travers l'implantation et - Sensibilisation de la population sur l'importance du couvert forestier 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la protection du sol au niveau de la commune - Augmenter le potentiel de la commune en terme de séquestration de carbone - Promouvoir la biodiversité
	Lutte contre la désertification et l'érosion qui causent le recul des terres arables	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la protection du sol au niveau de la commune - Protéger la base productive de l'agriculture (terres arables)
	Diversification des activités génératrices de revenus (élevage caprin, aviculture, apiculture, plantes médicinales, produits de terroirs, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités d'adaptation de la population et leur résilience - Lutter contre la pauvreté et l'exode rural
Artisanat	Protéger les professions ancestrales et le savoir-faire local contre la disparition	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'artisanat comme une source de revenus - Lutter contre la pauvreté et l'exode rural
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Développement intégrée du tourisme - Mise à niveau des acteurs dans le domaine touristique - Faciliter l'accessibilité aux touristes - Développement des capacités d'accueil touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la contribution du tourisme au développement local - Lutter contre le chômage des jeunes par leur intégration dans les activités touristiques - Lutter contre la pauvreté et l'exode rural
Capacités humaines, financières et institutionnelles	Développement et recherches de nouvelles sources de financement	- Développer la capacité financière de la Commune pour financer les projets ACC
	Mise en place d'un service environnemental et sanitaire au niveau de la Commune	- Augmenter la capacité de la Commune en termes de veille, de suivi, de sensibilisation, de collecte et de diffusion des informations auprès des décideurs et de la population. Ces deux mesures peuvent être réalisées dans le cadre de la restructuration de la Commune et nécessitent le recrutement des compétences adaptées.
	Qualification et formation des ressources humaines de la Commune pour une meilleure gestion du développement local	- Renforcer les capacités humaines de la Commune pour réussir une politique d'ACC à long terme
	Renforcement des capacités des acteurs de la société civile et autres pour une meilleure contribution au développement local	- Renforcer la gouvernance locale et un développement inclusif

RÉUNION AVEC UN COMITÉ RESTREINT

Date et lieu : 19 février 2013, Commune Ait Ouafqa (Siège de la Commune)

12 participants :

- Président du Conseil Communal
- Secrétaire général de la commune
- Deux fonctionnaires de la Commune
- Techniciens de la Commune
- Autorités locales (Caid)
- Représentant de certaines associations et coopératives
- Conseiller technique de la GIZ
- Consultant de la GIZ

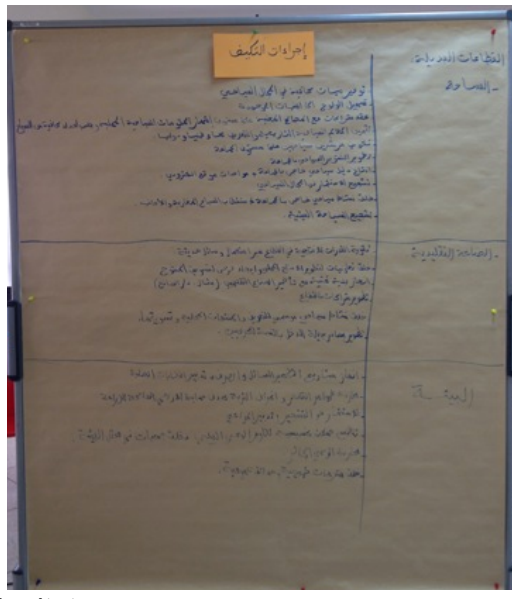
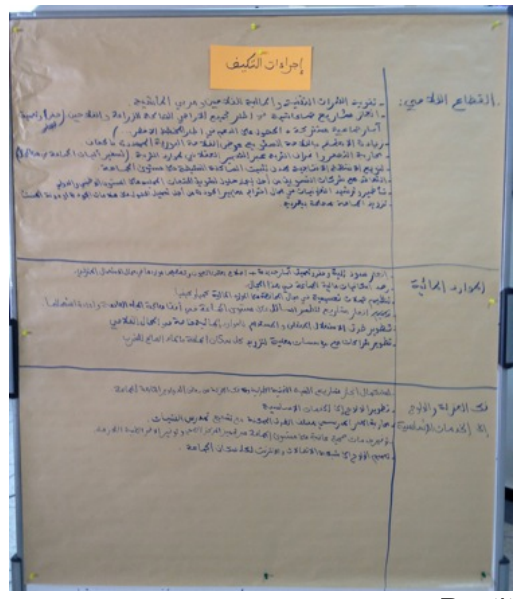
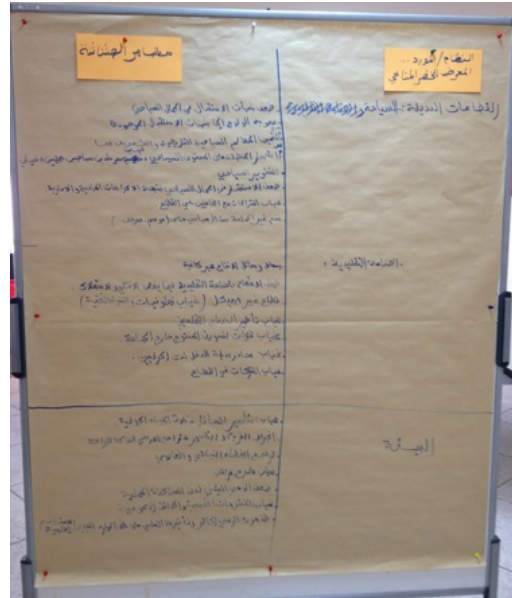
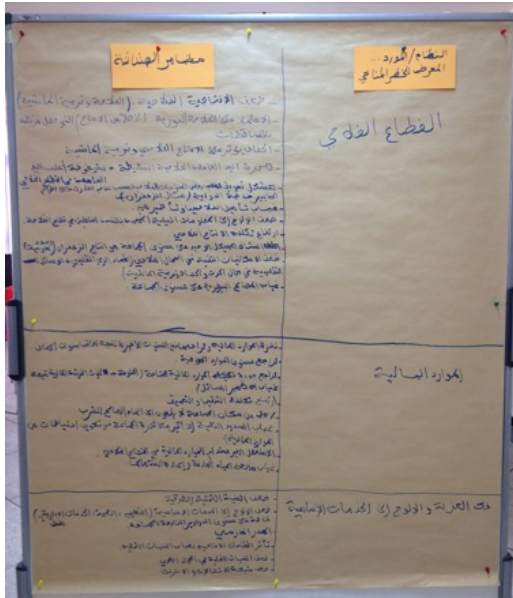
2013/2/19 جماعة أيت وافتا

لائحة الحضور

التوقيع	الصفة	الاسم الكامل
	رئيس المجلس الجماعي	عبد الوهاب الحوي
	موظف	عبد الباقى بن ديمد
	عضو مجلس البلدي	الحفيظ العباسي
	مبادرة تلامية ابنايت	سعيد محمد
	ندوة الجماعة	حاليه تاسو
	مساعدة تقني	التقني توفيق
	موظف بالجماعة	عبد الوهاب اناد
	تقني الجماعة	دكتور بنكري
	صنير 12	محمد بنها لسا
	خليفة القائد	الحسيني الزبدي
	عاب نام الامم	عم الام انبار

موضوع الاجتماع
ورش حواره حول ادماج التغيرات
المناخية في التنمية المحلية

Liste de présence



Restitution des résultats



Clôture de la réunion

Les travaux de cette réunion ont été lancés par le Consultant de la GIZ en mettant l'accent sur les points suivants :

- Rappel des résultats de l'atelier de lancement du projet organisé le 12 novembre 2012.
- Rappel de l'objectif du projet : réviser le PCD de la Commune pour permettre l'intégration systématique des risques climatiques dans la planification locale.
- Rappel de l'objectif de la réunion : nécessité d'approfondir la discussion sur les impacts présents et futurs du changement climatique sur le processus de développement de la Commune ; analyse des vulnérabilités existantes au risque climatique ; proposition des mesures d'adaptation à mettre en œuvre par la Commune dans l'objectif de neutraliser les impacts présents et pressentis ; et bénéficier des opportunités offertes dans le cadre d'une stratégie d'adaptation explicite et bien réfléchie.

Résultats de la réunion :

Unité d'exposition	Vulnérabilités constatées	Mesures d'adaptation
Ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources hydriques disponibles ont tendance à baisser durant les dernières années à cause des sécheresses récurrentes. - Les ressources hydriques disponibles ne couvrent pas les besoins des populations et de l'agriculture. - La commune s'approvisionne de l'eau potable ou d'irrigation depuis les puits qui restent tributaires des précipitations. - Le coût élevé de rechercher d'autres sources d'eaux dans un contexte marqué par le recul de la nappe phréatique, des oueds saisonniers et l'absence des infrastructures et techniques pour la collecte des eaux de pluie. - Des pertes de revenus sont généralement enregistrées au niveau des différentes catégories de la population. 	<p>Augmenter le disponible en eau au niveau de la Commune au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de l'énergie éolienne et solaire pour la revitalisation des sources d'eau - Le renforcement des canaux de drainage des eaux pluviales - La mise en place des ouvrages pour la collecte des eaux de pluie (comme les mettfias) en vue d'alimenter la nappe phréatique et l'agriculture irriguée - La prospection de nouveaux puits et l'approfondissement des puits existants - La réhabilitation de certaines sources d'eau pouvant alimenter la consommation domestique - L'organisation des campagnes de sensibilisation dans le domaine de l'utilisation durable et rationnelle des ressources hydriques - La diffusion des moyens et de bonnes pratiques pour une utilisation rationnelle et durable des ressources hydriques dans le domaine agricole - La rationalisation de l'utilisation des eaux d'irrigation par l'emploi des techniques modernes (localisée, goutte-à-goutte) - L'investissement dans des cultures consommant moins d'eau et résistant aux impacts du changement climatique - Utilisation des énergies renouvelables

		(surtout éolienne) dans le pompage des eaux souterraines pour augmenter le disponible en eau avec moins d'émission de carbone
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources hydriques limitées à cause des sécheresses récurrentes impactent négativement le potentiel agricole de la Commune, ce qui menace à long terme cette activité, considérée actuellement comme première source de revenus pour la population. - La désertification et l'érosion à cause de l'abandon des terres arables et de la disparition de certaines pratiques traditionnelles de conservation du sol conduisent au recul des terres arables ; - Recul de l'élevage à cause de la cherté des produits fourragers et des zones de pâturage et des ressources hydriques limitées. - L'agriculture biologique se développe au niveau de la Commune, mais il est pénalisée par les contraintes déjà citées. - L'émigration à l'étranger ou l'exode rural (considérée comme émigration environnementale et mesure d'adaptation à la portée des populations) complique la situation au niveau de la disponibilité de la main-d'œuvre agricole et la stabilisation de la population. La main-d'œuvre féminine domine l'activité agricole au niveau de la Commune - Investissement étrangers dans l'agriculture au détriment des petits agriculteurs et petites exploitations originaires de la Commune - La petite taille des exploitations agricoles, 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités financières et techniques des agriculteurs et des éleveurs - Réalisation des projets agricoles communaux dans le cadre de l'agrégation des terres arables pour développer la productivité et la rentabilité (prospection de nouveaux puits ou approfondissement des puits existants, obtention du soutien dans le cadre du Plan Maroc Vert-PMV) - Modernisation de l'agriculture irriguée via l'utilisation des techniques d'économie d'eau et d'inputs adaptés - Orientation des agriculteurs pour la sélection des cultures adaptées avec les spécificités de la région et avec les contraintes environnementales — surtout climatique et hydrique — comme l'olivier, l'amandier et les plantes médicinales. - Encouragement de l'investissement dans les produits de terroirs

	<p>l'utilisation des moyens traditionnels, l'incapacité de mécaniser les pratiques agricoles et l'existence d'un périmètre irrigué limité (avec des techniques traditionnelles d'irrigation) empêchent l'augmentation de la productivité et de la rentabilité agricoles au niveau de la Commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence des obstacles limitant l'impact des courants d'air forts sur les cultures contribue à la réduction du potentiel agricole et du couvert végétal - Le type du sol n'est pas adapté avec certaines cultures irriguées - Effets des vagues de froid et de chaleur extrême (verglas) sur les cultures - Le surpâturage des nomades et le problème du sanglier impactent négativement l'agriculture vivrière - Les cultures qui sont actuellement plus adaptées avec les caractéristiques biophysiques et climatiques de la Commune et dans une perspective d'ACC sont : l'olivier, l'amandier et les plantes médicinales. 	
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Recul du potentiel productif en apiculture - Recul de l'élevage à cause des terres pastorales limitées ainsi que l'insuffisance de la main-d'œuvre pouvant investir dans ce domaine - Recul du couvert végétal et forestier à cause des sécheresses, la surexploitation, le faible intérêt vis-à-vis de l'implantation, la position géographique de la Commune et le type de climat qui la caractérise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de pâturages nectaires - Mise en place des coopératives dans le domaine de l'élevage - Lutte contre la pâturage des nomades qui exploite le couvert végétal au-delà de son potentiel de régénération
Capacités d'adaptation	Les capacités d'adaptation de la Commune dans le domaine de	- Mise en place d'un service environnemental et d'un BMH au

<p>de la Commune au CC</p>	<p>l'ACC restent limitées en comparaison avec l'ampleur des impacts présents et attendus du changement climatique</p>	<p>niveau de la Commune capables d'exercer une fonction de veille, de suivi, de sensibilisation, de collecte et de diffusion des informations auprès des décideurs et de la population. Ces deux mesures peuvent être réalisées dans le cadre de la restructuration de la Commune et nécessitent le recrutement des compétences adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités humaines par la formation des différents acteurs pour leur permettre de comprendre et de gérer les risques environnementaux et climatiques. L'OREDD et la GIZ s'engagent à fournir de l'assistance dans ce cadre, notamment sur le plan de la formation et l'encadrement des organisations de la société civile - Développement de la prise de conscience environnementale des décideurs et de la population. - Formation des acteurs de la société civile pour leur permettre de s'impliquer fortement dans tout processus d'ACC comme force de proposition, d'action ou de lobbying. - Développement de la prise de conscience environnementale parmi les décideurs et la population.
<p>Environnement et sécurité environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'érosion hydrique et la désertification contribuent au recul des terres arables - Recul du couvert végétal et forestier - Faible conscience environnementale chez la population locale - Phénomène du sanglier et ses effets sur l'agriculture vivrière - Phénomène du pâturage des nomades et ses effets négatifs sur certaines ressources naturelles, notamment les plantes médicinales - Faible effort en matière d'implantation et de reboisement - Absence d'une carte de 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des projets d'assainissement liquide et solide - Lutte contre la désertification et l'érosion pour protéger les terres arables et maintenir le couvert végétal et la biodiversité - Adoption des projets en matière d'implantation, de reboisement et des gestion des parcours - Organisation des campagnes de sensibilisation et création des associations actives dans le domaine environnemental - Lutte contre le pâturage des nomades - Création des parcs naturels et de jardins publics - Renforcement des infrastructures adaptées avec les risques climatiques et naturels - Mise en place d'un système d'alerte précoce contre les catastrophes


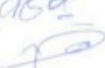







	<p>risques naturels et de vulnérabilité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un système d'alerte précoce contre les catastrophes naturelles (inondations, événements climatiques extrêmes) - Insuffisance des informations environnementales et socio-économiques actualisées et fiables pour la prise de décision au niveau de la Commune. 	<p>naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encouragement de la production et de la distribution des informations environnementales et socio-économiques actualisées et fiables - Réalisation d'une carte de vulnérabilité écologique et sociale pour permettre au processus de développement local de prévenir le risque en réduisant la vulnérabilité écologique et socio-économique des populations et des territoires (<i>la carte de vulnérabilité écologique montre les zones exposées au risque de glissements de terrain ou d'inondations à partir des données concernant la forêt, la perméabilité du sol et la végétation / La carte de vulnérabilité sociale fournit des données concernant la pauvreté et le revenu</i>). Cela aidera les décideurs à prioriser leurs choix et interventions dans le cadre de l'ACC
--	---	--

ATELIER DE RESTITUTION

Date et lieu : 1 avril 2013, Commune Ait Ouafqa (Siège de la Commune)

Atelier de révision du PCD de la commune Ait Ouafqa

01/04/2013

Nom et prénom	Fonction	N° téléphone	Adresse email	Signature
ESSALIMI ALI	Président de la commune	0668440589	-	
ABDESSALAM ABDELMANAN	Fonctionnaire 2 de commune	066134.88.48	-	
Mohamed YOUSSEF	Le Président de l'Association TAFAAGHIC	06.70.93.42.00	-	
Mohamed ROUDI	Fonctionnaire	066073.66.38	-	
ALI EL YOUSFI	Le Président de l'Association TAFAAGHIC	0648.85.13.60 06.70.58.65.77	-	
LAHOU DAOUDI	Membre du conseil	066760.09.24	-	
ELTAHFOUD ELABASSI	Fonctionnaire	06.62.73.41.45	-	
Ben Mohamed Abdelmalik	Membre du conseil	0668401407	-	
AG IJ MOUNAN	Fonctionnaire	0666203229	bilal-traoufik@et.com	
ETTAKI TRAOUFIK	Secrétaire général de l'ACR	0661800635	a.aboumou@et.com	

Ait Mohamed Maroud	Président de coopérative	0677511099		
St. Houssein Talbi	Conseiller de l'association Aman Tigher	0661624838		
Said Mohamed	Président de coopérative agricole Sba marsem	0662060943		
Mohamed BEHASSA MARZOUG LAHCEN	Expert GIZ GIZ/ACC			 

Liste de présence



Clôture de l'atelier

Ont pris part à cet atelier 16 participants : le Président et le Secrétaire Général de la Commune d'Ait Ouafqa, certains membres du Conseil communal, fonctionnaires de la Commune, présidents de certaines associations et coopératives, l'Expert Technique de la GIZ ainsi que le Consultant de la GIZ. Durant cet atelier, celui-ci a présenté les résultats des ateliers précédents selon l'outil « CP4dev » tout en expliquant aux participants les étapes futures liées au projet. Puis un débat riche a été animé pour recueillir les commentaires et les propositions des participants. Durant cette rencontre, d'autres informations et idées ont été dégagées, ce qui a servi à l'enrichissement et à la finalisation du présent rapport.

CONCLUSION :

Durant les phases de réalisation de la mission au niveau de la Commune Ait Ouafqa, avec l'application de l'outil « CP4dev », nous avons pu constater une dynamique marquée par ce qui suit :

- L'expérience de la Commune en matière d'application des démarches participatives (par exemple lors de l'élaboration du PCD) et de partenariat a facilité la mobilisation d'un nombre importants de participants aux ateliers organisés dans le cadre du présent projet d'intégration de l'ACC dans la planification communale.
- L'implication active de différents participants aux ateliers ci-haut a donné lieu à des résultats importants en termes d'informations, d'idées et de propositions. Cela nous a permis de collecter le maximum d'informations sur des situations marquées initialement par l'insuffisance ou l'absence de données et d'informations formalisées.
- La représentativité de l'auditoire nous a permis de croiser les idées et les perspectives dans le sens d'aboutir à des conclusions à caractère consensuel. Cependant, l'absence d'autres catégories de participants (comme les femmes, les représentants des services externes, etc.) dans les ateliers organisés a empêché d'avoir une idée sur leurs inputs et perspectives.
- L'organisation de la mission sous forme de trois ateliers selon une configuration et objectifs variés et une logique pédagogique progressive nous a permis de rendre l'outil « CP4dev » accessible et praticable pour la majorité des participants. Cela facilitera aussi la possibilité pour d'autres acteurs (comme les ONG actives au niveau de la Commune) de répliquer l'expérience à leur niveau dans l'avenir.
- Les spécificités géographique, démographique, environnementale, économique et culturelle de la Commune Ait Ouafqa, ainsi que les changements observés durant les dernières années, ont facilité l'assimilation du risque climatique par les participants aux ateliers ainsi que le niveau de vulnérabilité de la Commune aux impacts présents et attendus du CC. Par conséquent, l'importance de l'intégration de l'ACC dans la planification communale a été rapidement appréhendée par les acteurs concernés.

Dans la perspective de choisir des mesures d'adaptation prioritaires à mettre en œuvre avec l'appui de la GIZ, et en référence aux résultats des ateliers présentés ci-haut, les mesures suivantes sont recommandées :

N°	Titre du projet	Objet du projet
1	Modernisation de l'agriculture irriguée au niveau de la Commune Ait Ouafqa pour plus de productivité et de rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des clôtures agricoles pour protéger les superficies irriguées (cultures maraîchères) contre le sanglier ; - Utilisation de l'énergie éolienne pour pomper l'eau du puits collectif déjà existant - Aménagement du puits existant et des canaux de conduite (seguias) - Installation du goutte à goutte pour maximiser l'efficacité de l'irrigation. <p>Ce projet concerne quatre douars (près de 500 bénéficiaires)</p>
2	Aménagement d'un puits existant en énergie éolienne pour le pompage de l'eau auprès des	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le disponible en eau d'irrigation pour promouvoir l'agriculture vivrière irriguée - Ce projet ne concerne qu'un seul douar et plus précisément une seule coopérative qui gère le projet

3	adhérents d'une coopérative agricole	
	Construction d'un ouvrage sous forme de Metfia pour la collecte des eaux pluviales	- Les eaux collectées seront destinées à l'utilisation humaine et animale au niveau de deux douars, surtout durant les saisons marquées par la pénurie hydrique ou les événements météorologiques extrêmes

FICHES TECHNIQUES DES MESURES ACC PRIORITAIRES POUR LA COMMUNE RURALE AIT OUAFQA

FICHE DU PROJET 1

Titre du projet ou de l'action :

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE AU NIVEAU DE LA COMMUNE AIT OUAFQA POUR PLUS DE PRODUCTIVITÉ ET DE RENTABILITÉ

Localisation :

Commune Ait Ouafqa

Porteur du projet

Nom : **À ajouter**

Nom du président (e) : Mr. **À ajouter**

Adresse : **À ajouter**

Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Les sécheresses récurrentes et l'irrégularité des précipitations ont causé le recul du disponible en eau superficielle et souterraine de sorte que les ressources hydriques disponibles au niveau de la Commune Ait Ouafqa ne couvrent pas généralement les besoins de l'agriculture. Par conséquent, celle-ci se trouve affectée sachant que la Commune dépend principalement de l'agriculture pour le développement de sa population. Conjuguées à d'autres facteurs qui contribuent à la diminution de la productivité et la rentabilité agricoles, le maintien de l'agriculture comme principale source de revenus et moyen de lutte contre l'émigration et l'insécurité alimentaire se trouve actuellement menacé. Des pertes de revenus sont généralement enregistrées au niveau des différentes catégories de la population dont l'activité principale est basée sur l'agriculture vivrière.



Site du projet

Objectif principal :

Permettre l'irrigation des terres agricoles destinées à l'agriculture vivrière et à l'arboriculture (notamment l'amandier) via l'énergie renouvelable tout en protégeant les superficies irriguées contre le sanglier

Objectifs spécifiques :

- Maintenir l'agriculture comme principale source de revenus et moyen de lutte contre l'émigration et l'exode rural
- Renforcer la sécurité alimentaire locale en maintenant les cultures maraîchères
- Création d'un effet d'entraînement sur d'autres agriculteurs pour suivre le même exemple
- Développer le couvert végétal et la biodiversité tout en conservant le sol
- Remplacer l'électricité par l'énergie renouvelable pour le pompage de l'eau

Résultats attendus :

Ce projet a le potentiel de réduire la vulnérabilité de la Commune au risque climatique et de renforcer sa résilience par le maintien de l'activité agricole (et la conservation des terres arables), considérée comme principale source de revenus et facteur de sécurité alimentaire pour un nombre important de ménages.

Activités :

- Mise en place des clôtures agricoles pour protéger les superficies irriguées (cultures maraîchères) contre le sanglier ;
- Utilisation de l'énergie éolienne pour pomper l'eau du puits collectif déjà existant
- Aménagement du puits existant et des canaux de conduite (seguias)
- Installation du goutte à goutte pour maximiser l'efficacité de l'irrigation.

Types et nombre de bénéficiaires :

Directement, la population pratiquant l'agriculture au niveau de la Commune (4 douars et près de 500 bénéficiaires). Indirectement, toute personne exerçant une activité génératrice de revenus liée aux exploitations agricoles concernées ainsi que les consommateurs des produits agricoles et alimentaires issus de ces exploitations.

Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

Durée : à déterminer

Coût : à déterminer

FICHE DU PROJET 2

Titre du projet ou de l'action :

AMÉNAGEMENT D'UN PUIITS EXISTANT EN ÉNERGIE ÉOLIENNE POUR LE POMPAGE DE L'EAU AUPRÈS DES ADHÉRENTS D'UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE

Localisation :

Commune Ait Ouafqa

Porteur du projet

Nom : Coopérative agricole (À ajouter le nom)

Nom du président (e) : Mr. À ajouter

Adresse : À ajouter

Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Les sécheresses récurrentes et l'irrégularité des précipitations ont causé le recul du disponible en eau superficielle et souterraine de sorte que les ressources hydriques disponibles au niveau de la Commune Ait Ouafqa ne couvrent pas généralement les besoins de l'agriculture. Par conséquent, celle-ci se trouve affectée sachant que la Commune dépend principalement de l'agriculture pour le développement de sa population. Conjuguées à d'autres facteurs qui contribuent à la diminution de la

productivité et la rentabilité agricoles, le maintien de l'agriculture comme principale source de revenus et moyen de lutte contre l'émigration et l'insécurité alimentaire se trouve actuellement menacé. Des pertes de revenus sont généralement enregistrées au niveau des différentes catégories de la population dont l'activité principale est basée sur l'agriculture vivrière.



Site du projet

Objectif principal :

Augmenter le disponible en eau via l'énergie renouvelable pour promouvoir l'agriculture vivrière irriguée

Objectifs spécifiques :

- Maintenir l'agriculture comme principale source de revenus et moyen de lutte contre l'émigration et l'exode rural
- Renforcer la sécurité alimentaire locale en maintenant les cultures maraîchères
- Création d'un effet d'entraînement sur d'autres agriculteurs pour suivre le même exemple
- Développer le couvert végétal et la biodiversité tout en conservant le sol
- Remplacer l'électricité par l'énergie renouvelable pour le pompage de l'eau

Résultats attendus :

Ce projet a le potentiel de réduire la vulnérabilité de la Commune au risque climatique et de renforcer sa résilience par le maintien de l'activité agricole (et la conservation des terres arables), considérée comme principale source de revenus et facteur de sécurité alimentaire pour un nombre important de ménages.

Activités :

- Aménagement d'un puits existant par l'énergie éolienne pour pomper l'eau
- Installation du goutte à goutte pour maximiser l'efficacité de l'irrigation.

Types et nombre de bénéficiaires :

Directement, les adhérents à une coopérative pratiquant l'agriculture au niveau de la Commune (1 douars / **préciser le nombre de bénéficiaires**). Indirectement, toute personne

exerçant une activité génératrice de revenus liée aux exploitations agricoles concernées ainsi que les consommateurs des produits agricoles et alimentaires issus de ces exploitations.

Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

Durée : à déterminer

Coût : à déterminer

FICHE DU PROJET 3

Titre du projet ou de l'action :

CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE SOUS FORME DE METFIA POUR LA COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Localisation :

Commune Ait Ouafqa

Porteur du projet

Nom : Conseil Communal de la Commune Ait Ouafqa (à préciser)
Nom du président (e) : Mr. À ajouter
Adresse : À ajouter

Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Les sécheresses récurrentes et l'irrégularité des précipitations ont causé le recul du disponible en eau superficielle et souterraine de sorte que les ressources hydriques disponibles au niveau de la Commune Ait Ouafqa ne couvrent pas généralement les besoins de plusieurs douars. De plus, la distance entre certains douars et les sources d'eau rend l'accès à cette ressource difficile pour la population de ces douars, notamment durant les saisons marquées par la pénurie ou les événements météorologiques extrêmes. Cette situation pèse lourdement aussi sur les personnes ayant du bétail et pratiquant l'élevage qui reste l'une des sources importantes de revenus.

Objectif principal :

Faciliter l'accès des douars concernés à l'eau pour une utilisation humaine et animale.

Objectifs spécifiques :

- Maintenir l'élevage comme principale source de revenus et moyen de lutte contre l'émigration et l'exode rural
- Renforcer la sécurité alimentaire locale en maintenant l'élevage

- Développer l'accès à l'eau potable pour les douars concernés

Résultats attendus :

Ce projet a le potentiel de :

- réduire la vulnérabilité de la Commune au risque climatique et de renforcer sa résilience par le maintien de l'activité de l'élevage, considérée comme source importante de revenus et facteur de sécurité alimentaire pour un nombre important de ménages.
- Accès amélioré à l'eau potable pour les douars concernés

Activités :

Construction d'un ouvrage sous forme de Metfia pour la collecte des eaux pluviales.

Types et nombre de bénéficiaires :

La population de deux douars au niveau de la Commune (**préciser le nombre de bénéficiaires**)

Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

Durée : à déterminer

Coût : à déterminer